

déclarèrent dans la même région et causèrent la mort d'au moins 224 personnes. En 1922, un troisième incendie détruisit la ville d'Haileybury et d'autres villages. En 1908, le feu, ayant consumé les bois entourant Fernie, Colombie Britannique, détruisit ensuite cette ville. Chaque année, des milliers d'acres de forêt sont anéanties par des incendies de plus ou moins d'importance, mais dont la répétition appauvrit sensiblement nos ressources forestières. C'est en 1923 surtout que des incendies désastreux sévirent dans l'Est; le feu ravagea environ 6,000,000 d'acres et les pertes atteignirent \$46,000,000. L'étendue moyenne détruite par le feu au cours de la période de dix ans, de 1928 à 1937, a dépassé légèrement 2,524,000 acres; la perte annuelle moyenne s'élève à 325 millions de pieds cubes de bois debout de dimensions vendables et à plus de 1,000,000 d'acres de jeune bois et de terre déboisée. Le coût de la lutte contre ces incendies et la valeur du bois et autres propriétés détruites s'élèvent à une moyenne de \$4,878,000 par année.

En principe, deux périodes annuelles sont particulièrement dangereuses en Canada pour les feux de forêt; le printemps, après la disparition de la neige, lorsque le sol et la forêt sont bien secs avant que l'herbe ne verdisse; puis plus tard, l'automne, lorsque l'herbe est desséchée et que le sol est couvert de feuilles mortes.

La statistique colligée par le service Forestier fédéral à même les données fournies par les différentes administrations et les associations protectrices montre qu'au cours des dix années 1928-37, 85 p.c. des feux de forêts dont l'origine est connue sont causés par les hommes et sont, par conséquent évitables. Les principales causes de feux de forêts au Canada sont: feux de camp, 20 p.c.; colons, 16 p.c.; foudre, 15 p.c.; fumeurs, 14 p.c.; chemins de fer et incendiaires, 8 p.c. chacun.

**Insectes et maladies cryptogamiques.**—Entre 1912 et 1923 la noctuelle de l'épinette a causé de formidables dommages dans les forêts d'épinette et de sapin-baumier de l'est du Canada; ces dommages sont estimés à 100 millions de cordes de bois de pulpe dans le Québec et à 15 millions de cordes au Nouveau-Brunswick. Le foyer de cette infestation est à peu près détruit mais l'insecte ravage maintenant le pin gris dans le nord de l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. D'autres insectes moins destructeurs que celui-ci prélèvent néanmoins un lourd impôt sur la forêt. L'arpenteuse de la pruche et une espèce nouvelle intimement apparentée à la noctuelle de l'épinette causent des dommages considérables dans nos forêts conifères de l'est. L'infestation la plus sérieuse, actuellement est celle de la ténthrede de l'épinette, qui cause des dommages considérables dans le Québec et le Nouveau-Brunswick. Au cours des dernières années la branche de l'entomologie du ministère de l'Agriculture a établi sur des bases pratiques la vaporisation par aéroplane qui permet de contrôler effectivement les insectes dévorant les feuillages. Le meilleur moyen connu de protection contre les insectes est probablement l'introduction de parasites insectivores. La branche d'entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture a travaillé dans cette direction avec un succès marqué dans le cas de la ténthrede du mélèze en important d'Europe des millions d'insectes parasites qui ont été libérés dans les forêts infestées par la ténthrede de l'épinette. Les pertes causées par les différentes formes de carie et les autres maladies de cette nature ne sont guère moindres que celles causées par les insectes, dans des conditions normales. La pourriture de la souche du sapin-baumier est très répandue actuellement; les essences de bois dur, elles aussi, sont affectées et la valeur du bois en est amoindrie.

**Bilan des pertes et récupération.**—La consommation moyenne annuelle de bois des forêts s'est élevée à environ 2,567,000,000 de pieds cubes au cours des dix années de 1927 à 1936. Au cours des dix dernières années le feu a détruit annuelle